

Québec, le 22 février 2017.

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 7 février 2017 par le député de la circonscription de Saint-Jean au sujet du projet de reconstruction du pont Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le coût total du projet de reconstruction du pont Gouin a été autorisé par les autorités gouvernementales au montant de 126,3 M\$. Ceux-ci comprennent les frais de conception, les études, les contingences, l'inflation, la réserve pour risques et les frais généraux imputables et de financement. La participation financière du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports s'élève à 94,3 M\$. Les investissements incluent également une contribution financière du gouvernement du Canada d'un maximum de 18,6 M\$ dans le cadre du Fonds Chantiers Canada 2007-2014 et comprennent une contribution de l'Agence Parcs Canada d'un maximum de 0,12 M\$ pour l'aménagement d'une place publique, de même qu'une contribution de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de 13,3 M\$ pour des aménagements particuliers sur le nouveau pont. À noter que les travaux hors de la zone d'intervention du projet (14,1 M\$), notamment d'aqueduc et d'égout, ne sont pas compris dans le coût global du projet majeur et que ceux-ci sont assumés entièrement par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

... 2

La signature du contrat de construction avec le plus bas soumissionnaire conforme a été complétée durant la semaine du 30 janvier 2017. L'entrepreneur Pomerleau Inc. sera responsable de la réalisation des travaux pour un montant de 70 665 322,45 M\$. Ce dernier aura 203 semaines pour réaliser la totalité de ses travaux qui débiteront au cours des prochaines semaines. Ainsi, la mise en service du nouveau pont Gouin est prévue à l'automne 2019, et une finalisation complète du chantier en 2020.

Un programme d'inspection permettra de suivre l'évolution de l'état de la structure existante et de ses composantes et le Ministère interviendra lorsque requis. D'ici à ce que le nouveau pont soit mis en service, le Ministère s'assurera de maintenir le pont sécuritaire et fonctionnel pour le bénéfice des usagers.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

De ministre,


Laurent Lessard